

Les banques ont conscience de leur mission et de leurs devoirs. On peut dire sans crainte comme sans vautardise que l'ensemble de nos banques incorporées présente un front solide comme peut être n'en peut montrer l'ensemble des banques d'aucun autre pays.

La solidité de nos banques ne peut être attribuée à d'autres causes qu'à l'excellence de leur gestion.

L'Acte des banques du Canada est au dire des financiers les plus éminents de l'étranger un instrument admirable parfaitement adopté aux conditions particulières de notre pays. Et c'est cet instrument qu'on voudrait détruire en menaçant nos banques d'une législation hostile. En ce cas, législation hostile aux banques, c'est législation hostile au pays.

Une bonne gestion est une gestion prudente et, si la prudence veut que les banques ne paient pas un intérêt plus élevé sur les dépôts que celui qu'elles paient, les criaileries et les récriminations ne modifieront en rien leur principe de prudence.

C'est toujours ce même principe qui les guide dans leurs placements au dehors. Nous avons maintes fois expliqué que les banques devaient toujours avoir en réserve des disponibilités pour payer à toutes les éventualités. Les prêts à demande faits aux États-Unis peuvent être rappelés à un moment d'avis et soulager notre marché. Ces mêmes prêts fait dans le pays ne pourraient pas être rappelés dans les mêmes conditions de sécurité et ne pourraient, au contraire, qu'augmenter la gêne et les embarras du marché monétaire.

Quant à la question d'augmentation du capital, nous dirons simplement ceci : que les directeurs et les actionnaires seuls sont juges dans la question. Dans tous les cas, quand l'argent est rare partout et pour toutes les entreprises, il est également rare et cher pour les actionnaires des banques.

### LA FIN DES VACANCES

Les vacances sont maintenant bien terminées. Les gens de la ville assez heureux ou assez fortunés pour aller pendant la saison chaude respirer l'air frais de la campagne et se reposer des tracas et des soucis des affaires sont revenus au travail. Les collèges, les couvents et les écoles ont de nouveau ouvert leurs portes aux jeunes gens et aux enfants. Les cours de justice siègent à nouveau. Les grandes corporations commerciales telles que le Board of Trade et la Chambre de Commerce ont repris leurs séances accoutumées. Nos échevins se réunissent maintenant en assemblées régulières à l'hôtel de ville.

C'en est donc fini des loisirs de l'été pour tous ceux à qui ces loisirs ont été permis. Maintenant c'est le travail pour

tous et il doit être plus facile pour ceux qui ont pu reposer leur corps et leur esprit.

Nous avons bien souvent insisté dans ces colonnes sur les bons effets d'un repos de temps à autre pour tous ceux qui peinent et travaillent.

Beaucoup de marchands cependant, croient qu'il leur est impossible de laisser, même pendant quelques jours, tout souci des affaires de côté et s'imaginent, bien à tort selon nous, qu'ils doivent rester continuellement sur la brèche sans jamais connaître les douceurs du repos avant fortune faite.

Ces marchands ne se sont jamais dit que s'ils tombaient malades, il leur faudrait laisser à d'autres le soin de prendre la direction de leur commerce pendant le temps de leur maladie. Pourquoi, pendant trois ou quatre ou huit jours chaque année, s'ils ne peuvent davantage, ne prendraient-ils pas un repos volontaire au lieu du repos forcé beaucoup plus long que le surmenage les obligera peut-être à prendre avant longtemps?

Oui, ceux qui ont pris quelque vacance, qui ont, pendant quelque temps, débarrassé leur esprit des mille soucis des affaires, vont pouvoir se remettre à l'oeuvre avec des forces et une vigueur nouvelles.

Les vacances sont terminées. Heureux ceux qui ont pu en profiter et qui aujourd'hui se mettent au travail avec une ardeur toute juvénile; leur temps de repos aura été pour eux un gain.

### ASSOCIATION DES ÉPICIERS DE MONTREAL

L'Association des Epiciers de Montréal, faisant partie de la fédération des marchands-détailliers du Canada, a tenu une assemblée le 5 septembre, sous la présidence de M. A. Laniel, assisté de MM. J. A. Doré, 1er vice-président, H. Laniel, trésorier et J. A. Sarrasin, secrétaire.

Après lecture des minutes de la dernière assemblée et expédition des affaires courantes, on procéda à l'élection des officiers pour le nouveau terme. Cette élection a eu le résultat suivant. Président, M. A. Laniel, réélu; 1er vice-président, M. J. A. Doré, réélu; 2e vice-président, M. J. B. Boileau; trésorier, M. H. Laniel, réélu; secrétaire, M. J. A. Sarrasin, réélu; auditeurs, MM. A. Chartrand et L. P. Lalonde.

On procéda ensuite à la vente des objets donnés en prix par l'Association des épiciers à l'occasion de son pique-nique, objets qui n'avaient pas été utilisés.

Puis l'assemblée s'ajourna.

### ASSOCIATION DES BOUCHERS DE MONTREAL

L'assemblée régulière bi-mensuelle de l'Association des Bouchers de Montréal, a eu lieu le 10 septembre, au Monument

National, sous la présidence de M. J. B. Lamoureux.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la séance précédente et l'expédition des affaires de routine, l'on procéda à l'élection comme membre de M. Déziel, qui fut admis sur propositions de M. Auguste Prévost, secondé par M. N. Pageau.

Il fut ensuite question de la course No 5 du dernier pique-nique, au sujet de laquelle une réclamation a été faite par M. N. Pageau, propriétaire du cheval arrivé deuxième; il paraît que le cheval arrivé premier ne remplissait pas les conditions stipulées pour cette course.

Après une longue discussion il fut décidé de reprendre de nouveau cette affaire à la prochaine assemblée.

Après quoi la séance fut ajournée.

### LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 10 septembre 1907.

Les derniers rapports sur l'apparence des récoltes dans le district de Québec démontrent, qu'en général, elles seront inférieures, cette année, à l'an dernier.

Nous n'avons pas eu de gelées, mais l'abondance et la persistance des pluies de juillet et du commencement du présent mois les ont gravement compromises. Un moment on a cru que, bien que le printemps soit venu très tard, les récoltes, grâce aux beaux jours du mois d'août, n'auraient pas à en souffrir. Aussi si l'on s'attendait au commencement de juillet à obtenir, comme moyenne générale, 80 p. c., alors que l'an dernier, nous n'avions que 72 p. c.

Il a été donné à votre correspondant de rencontrer, ces jours derniers, le député-ministre du département d'Agriculture de Québec. Celui-ci lui a fait part de ses appréhensions au sujet de la perspective des récoltes dans notre district. Les pluies continuelles que nous avons eues sont causes que les blés rouillent en terre. Alors qu'en juillet on s'attendait à un rendement moyen de 78 pour le blé; 84 pour l'orge; 88 pour l'avoine; 78 pour le seigle et 79 pour le sarrasin, on constate, jusqu'à présent, qu'il sera bien en-dessous de ces chiffres. Les grains d'une manière générale sont beaux, mais sont encore loin d'être mûrs, et l'on rapporte que quelques cultivateurs, craignant une perte totale de leurs moissons, les fauchent déjà.

Les fourrages et les pâturages ont eu beaucoup à souffrir de la température défavorable qui se prolonge actuellement. Or sera bien loin d'avoir le rendement que l'on supposait en juillet, soit: fourrages verts, 86 p. c.; trèfle, 82; mil, 77; pâturages en général, 83.

D'après les derniers renseignements, qui sont maintenant confirmés, les pommes de terre commencent à être atteintes de la pourriture, maladie occasionnée